



Convention sur la diversité biologique



ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORÊTS • 2011



COMMUNIQUÉ¹

La sécurité de l'approvisionnement en eau dépend des forêts et des zones humides

Montréal, 2 février 2011 – Devant la rapidité avec laquelle notre monde s'urbanise, la sécurité de l'approvisionnement en eau est une considération très importante. Aujourd'hui, en célébrant la Journée mondiale des zones humides et en inaugurant l'Année internationale des forêts, il est important de reconnaître les liens critiques entre l'eau, les forêts, les zones humides et le peuple. Plus d'une personne sur six à travers le monde ne bénéficie toujours pas d'un accès à l'eau potable sécuritaire. Nous sommes les témoins d'une prolifération des problèmes associés à la rareté de l'eau et ceux associés aux extrêmes de disponibilité de l'eau – tels les sécheresses et les inondations.

Des estimés suggèrent que d'ici à 2025, 1,8 milliard de personnes vivront dans des régions où la rareté de l'eau est absolue, et deux tiers de la population mondiale pourraient se retrouver dans des conditions de stress hydrique. Des évaluations récentes suggèrent qu'environ 80 pour cent de la population mondiale vit déjà dans des zones où la situation de l'eau est précaire.

L'eau est intimement liée aux forêts et aux écosystèmes de zones humides par le cycle hydrologique. Les forêts et les zones humides régularisent la disponibilité de l'eau et servent de systèmes naturels d'épuration. Les forêts contribuent à acheminer l'eau dans un bassin versant en stabilisant le sol, ce qui permet à l'eau d'y pénétrer, et elles régularisent également l'érosion du sol. Ces processus maintiennent les bassins hydrographiques, prévenant ainsi la désertification et la salinisation. Les forêts émettent également de la vapeur d'eau dans l'atmosphère, régularisant ainsi le climat et les précipitations locales. En retour, les forêts dépendent de l'eau souterraine et de l'humidité du sol pour leur survie et dépendent des zones humides pour compléter le cycle.

Il existe également des avantages économiques cruciaux associés aux liens entre l'eau, les forêts et les zones humides. Par exemple, les aires protégées forestières fournissent une portion significative de l'approvisionnement en eau potable à au moins un tiers des plus grandes villes de la planète. Les zones humides boisées, comme les mangroves, protègent les communautés humaines des catastrophes naturelles comme les tsunamis, et les plaines alluviales des rivières jouent un rôle clé dans la protection des communautés vivant en aval contre les inondations.

L'étude de *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité* (LEEB), par exemple, estime que les services associés à l'eau et fournis par les forêts tropicales représentent plus de 7 000 \$US par hectare chaque année, i. e., jusqu'à 45 pour cent de leur valeur totale. Ce chiffre surpasse les valeurs du bois ligneux, du tourisme et des réserves de carbone combinées. L'étude LEEB conclut : « Il existe des arguments coûts-avantages convaincants pour l'investissement public dans l'infrastructure écologique (particulièrement la restauration et la conservation des forêts, des mangroves, des bassins fluviaux, des zones humides, etc.)... »

Cependant, malgré leur importance pour le bien-être humain, les forêts et les zones humides figurent parmi les types d'écosystèmes les plus menacés. Le taux de déforestation est toujours aussi élevé et alarmant, et impose une menace sur les bassins hydrographiques et sur la quantité et la qualité d'eau douce disponible. Simultanément, on estime que la moitié des zones humides mondiales sont disparues depuis 1900, provoquant des conséquences négatives pour les multiples cycles naturels et une perte sans précédent de la biodiversité. On reconnaît largement aujourd'hui que la perte des zones humides constitue un facteur majeur contribuant à l'augmentation des risques d'inondation, en particulier pour les villes. Il

existe cependant certaines tendances positives. On constate une meilleure utilisation de ces écosystèmes grâce à la conservation de leurs fonctions valables, afin de traiter des besoins en sécurité de l'approvisionnement en eau.

La gestion des forêts et celle des zones humides sont inextricablement liées. Il est donc primordial que les décideurs politiques considèrent les écosystèmes en totalité et les gèrent plus sagement afin de développer des solutions durables et rentables à nos besoins relatifs à l'eau.

Atteindre la sécurité de l'approvisionnement en eau est probablement notre défi environnemental le plus important. Pour cette raison, le Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020, adopté à la dixième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique à Nagoya, reconnaît la nature transectorielle de l'eau, qui soutient les services fournis par les écosystèmes dont nous avons besoin.

En savoir plus

- Série technique de la CDB No. 47, *L'eau, les zones humides et les forêts* > www.cbd.int/ts
- Décisions de la COP à la CDB reliées aux forêts > www.cbd.int/forest/decisions.shtml
- Décisions de la COP à la CDB reliées aux zones humides > www.cbd.int/waters/decisions.shtml
- Sites Web connexes (forêts) > www.cbd.int/forest/websites
- Sites Web connexes (zones humides) > www.cbd.int/waters/websites

La Convention sur la diversité biologique (CDB)

Ouverte à la signature au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et entrée en vigueur en décembre 1993, la Convention sur la diversité biologique est un traité international pour la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des composantes de la biodiversité et le partage juste et équitable des avantages issus de l'utilisation des ressources génétiques. Grâce à ses 193 Parties signataires, la Convention jouit de la participation quasi universelle des pays. La Convention cherche à éliminer toutes les menaces pesant sur la biodiversité et les services écosystémiques, notamment les menaces associées aux changements climatiques, au moyen d'évaluations scientifiques, du développement d'outils, de mesures et de procédés d'incitation, du transfert de technologies et de bonnes pratiques, et de la participation active et à part entière des parties prenantes pertinentes, incluant les communautés autochtones et locales, les jeunes, les ONG, les femmes et la communauté des affaires.

Le Partenariat de collaboration sur les forêts

Le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) est un arrangement volontaire comprenant 14 organisations et secrétariats internationaux pourvus de programmes substantiels sur les forêts (le Centre pour la recherche forestière internationale (CRFI), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), l'Union internationale des instituts de recherches forestières (UIIRF), la Convention sur la diversité biologique, le Fonds pour l'environnement mondial, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF), la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Centre mondial d'agroforesterie (ICRAF), la Banque mondiale, et l'UICN, l'Union internationale pour la conservation de la nature). La mission du Partenariat de collaboration est de faire la promotion de la gestion, de la conservation et du développement durable de tous les types de forêts et de renforcer l'engagement politique à long terme à cette fin. Les membres du PCF partagent leurs expériences et s'appuient sur celles-ci afin de produire de nouveaux avantages pour leurs groupes cible respectifs. Des initiatives communes et d'autres activités de collaboration sont financées par les contributions volontaires des membres participants.

Pour plus d'information, visitez www.cbd.int

Pour de l'information supplémentaire, veuillez contacter :

David Ainsworth au +1 514 287 7025 ou à david.ainsworth@cbd.int

Johan Hedlund au + 1 514 287 6670 ou à johan.hedlund@cbd.int

David Coates au +514 287 8715 ou à david.coates@cbd.int

Tim Christophersen au +1 514 287 7036 ou à tim.christophersen@cbd.int



Convention sur la diversité biologique



ANNÉE INTERNATIONALE
DES FORêTS • 2011



Forêts et zones humides – Faits principaux

Les écosystèmes forestiers et de zones humides sont interdépendants

- Les forêts acheminent et emmagasinent l'eau, régularisent l'érosion du sol et la pollution, et aident à prévenir la désertification et la salinisation
- La survie de plusieurs forêts repose sur l'eau souterraine qui à son tour dépend des zones humides pour se reconstituer
- Plusieurs zones humides sont boisées, et plusieurs forêts sont humides.

Les forêts et les zones humides captent et emmagasinent l'eau, elles préviennent l'érosion du sol, et servent de systèmes naturels d'épuration d'eau

- L'eau douce sous forme liquide et propre à la consommation représente moins de 0,03% de l'eau de la planète
- Plus d'une personne sur six à travers le monde n'ont toujours pas accès à de l'eau potable sécuritaire
- D'ici à 2025, 1,8 milliard de personnes vivront dans des régions où la rareté de l'eau est absolue, et les deux tiers de la population mondiale pourraient se retrouver dans des conditions de stress hydrique
- Environ 80 pour cent de la population mondiale vit déjà dans des zones où les ressources en eau sont précaires
- Plus des trois quarts de l'eau douce accessible dans le monde provient de bassins versants forestiers et de zones humides
- Plus d'un tiers des plus grandes villes mondiales obtiennent une partie, sinon la totalité, de leur approvisionnement en eau potable d'aires protégées forestières et de zones humides.

Les forêts et les zones humides soutiennent la biodiversité et fournissent des services écosystémiques valables

- Quelques 80 pour cent des gens dans les pays en développement dépendent de médicaments traditionnels—dont la majorité provient de plantes retrouvées dans les forêts et les zones humides
- Les zones humides, telles les mangroves et les plaines alluviales fluviales, protègent les communautés humaines des catastrophes naturelles comme les tsunamis et les inondations
- Les désastres naturels, dont la plupart sont dus à des impacts liés à l'eau, provoquent la réduction continue de 14 pour cent du PIB des pays les moins avancés
- Les pays de l'OCDE et le Brésil, la Fédération russe, l'Inde et la Chine ont dépensé 750 milliards \$US annuellement dans l'infrastructure hydrologique
- Les forêts et zones humides naturelles sont parmi les meilleures réserves de carbone—ce qui requiert une disponibilité continue en eau—and sont importantes dans la lutte contre les changements climatiques
- Les services associés à l'eau et fournis par les forêts tropicales représentent collectivement plus de 7000 \$US par hectare chaque année, jusqu'à 45 pour cent de la valeur totale des forêts, et surpassent les valeurs combinées de la régularisation du climat, de l'apport en nourriture et en matières premières, ainsi que des activités de récréation et de tourisme.

Les forêts et les zones humides sont sévèrement menacées

- Au cours des 8 000 dernières années, environ 45 pour cent des forêts originales de la Terre sont disparues, la plupart ayant été rasées au cours du siècle dernier

- La moitié des zones humides de la planète sont disparues depuis 1900
- Environ 13 millions d'hectares des forêts mondiales, une superficie équivalente à celle de la Grèce, disparaissent chaque année dû à la déforestation
- Le défrichage, la transformation, le drainage et l'utilisation de l'eau pour le développement agricole sont les causes principales de la perte des zones humides à travers le monde.
